



DOUCET, BETH & ASSOCIES (DBA)

Association RESEAU ACTION CLIMAT

SIEGE SOCIAL : MUNDO M - 47 AVENUE PASTEUR - 93100 MONTREUIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

À l'Assemblée Générale de l'association RESEAU ACTION CLIMAT

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 14/06/2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association RESEAU ACTION CLIMAT relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe « Changements de méthode ; Changement de réglementation comptable » de l'annexe des comptes annuels au titre de l'exercice 2025 concernant le changement de comptabilisation et de présentation comptable résultant de l'application des règlements ANC n° 2022-06 et ANC n° 2023-03.

12-14 Rue de l'Eglise - 75015 PARIS – Tél. : 01 45 79 41 24 – Contact : m.peronny@crowe-dba.fr

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des produits.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 03 juin 2026

DOUCET, BETH ET ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Représentée par Nathalie ELIO



Annexe au rapport : Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	190		190	
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	50 247	35 233	15 014	16 381
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 875		11 875	7 875
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	62 312	35 233	27 079	24 256
STOCKS ET EN-COURS	13		13	2 400
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes	13		13	2 400
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	29 449		29 449	2 801
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	1 658 530		1 658 530	1 124 489
Charges constatées d'avance	31 166		31 166	88 999
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	719 682		719 682	476 524
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	2 438 841		2 438 841	1 695 214
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écart de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	2 501 153	35 233	2 465 920	1 719 470

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves	442 091	403 764
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves	442 091	403 764
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	11 137	38 326
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	453 227	442 091
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	453 227	442 091
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	73 375	68 922
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)	73 375	68 922
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	140	
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 740	43 306
Dettes issues de legs ou de donations		
Dettes fiscales et sociales	181 130	209 646
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	26 986	71 986
Produits constatés d'avance	1 632 322	883 519
TOTAL DETTES (IV)	1 939 317	1 208 457
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	2 465 920	1 719 470

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	71 235	68 990
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	31 747	4 694
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 037 908	1 885 882
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	70 281	51 652
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		2 665
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	71	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	181	25
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 211 423	2 013 908
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	538 797	441 460
Aides financières	49 349	40 013
Impôts, taxes, et versements assimilés	96 458	90 159
Salaires	1 011 622	962 286
Cotisations sociales	453 866	419 158
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	13 376	17 398
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées	71	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	38 601	6 333
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 202 140	1 976 806
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	9 283	37 102
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 075	2 614
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	2 075	2 614
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		1 361
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		

Postes	2025	2024
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)		1 361
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	2 075	1 253
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	11 358	38 355
Produits exceptionnels (V)		120
Charges exceptionnelles (VI)	141	85
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-141	36
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	81	64
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 213 498	2 016 642
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 202 362	1 978 315
EXCÉDENT OU DÉFICIT	11 137	38 326
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	8 145	
Bénévolat	40 798	15 000
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	48 943	15 000
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	8 145	
Prestations en nature		
Personnel bénévole	40 798	15 000
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	48 943	15 000

Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **2 465 919,67 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **11 136,52 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Événements significatifs

Evénements post-clôture

Sans impact :

Néant

Autres informations significatives

Faits significatifs

Les ressources de l'association au 31/12/2025 s'élèvent à 2 211 423 € (total des produits) avec un excédent de 11 136,52 €. Ce résultat est en baisse par rapport à l'année dernière.

Les produits s'élèvent à plus de 2 millions d'euros, en légère hausse par rapport à 2024, avec une augmentation du montant des subventions (+8%). Sur le total des subventions, 31% sont d'origine publique française (Etat, collectivités et instituts publics), 2% d'origine publique européenne (programme LIFE) et 68 % sont des subventions privées (provenant de fondations et associations).

Les produits constatés d'avance sur l'exercice 2025 s'élèvent à 1 632 322 €, en augmentation de 85 % par rapport à l'année précédente.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

Présentation du Réseau Action Climat France

Le Réseau Action Climat France est une association loi 1901 qui fédère 27 associations et fondations nationales et 10 associations locales, autour de la lutte contre le changement climatique. Il agit à toutes les échelles pertinentes, de l'international au local. Il est par ailleurs le représentant en France d'un large réseau européen, le CAN Europe et d'un réseau international, le Climate Action Network International (CAN International), regroupant près de 1800 membres dans plus de 130 pays.

Objet social

Le Réseau Action Climat France a pour objet de lutter contre les changements climatiques et ses conséquences néfastes et de favoriser la transition vers une société plus solidaire et équitable, plus économe en énergie et en ressources naturelles et préservant l'avenir des populations et des écosystèmes.

A ce titre, ses principales missions sont de :

Développer une expertise sur les politiques de lutte contre le changement climatique (d'atténuation et d'adaptation) aux niveaux international, européen, national et local.

Coordonner les membres de son réseau pour porter d'une seule voix auprès des décideurs des solutions de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les principaux secteurs responsables : transport, agriculture et alimentation, logement, industrie lourde, production et consommation d'énergie, etc.

Œuvrer pour une plus grande solidarité avec les pays et populations les plus impactés par le changement climatique.

Appuyer les actions et les mouvements de mobilisation non violents en faveur de la lutte contre le changement climatique.

Informier et sensibiliser sur l'état des connaissances scientifiques autour des changements climatiques (sources des émissions de gaz à effet de serre, impacts actuels et à venir, solutions existantes).

Le Réseau Action Climat est reconnu d'intérêt général et n'est pas assujéti à la TVA.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Autres produits d'exploitation

Pour les prestations de services et cotisations, les produits sont reconnus dès la date de facturation. Compte tenu du caractère non significatif, aucune écriture de cut off est réalisée sur ces items.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	Néant
Bureaux	Néant
Agencements	10 ans
Mobilier	Néant
Travaux	Néant
Matériel et outillage	
Matériel	Néant
Outillage	Néant
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	Néant
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	Néant
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Subventions

Inscription proratisée :

La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Indemnité de départ à la retraite

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués selon une méthode actuarielle (la recommandation ANC 2013-02), en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite, la mortalité, puis ces évaluations sont ramenées à leur valeur actuelle.

Ces engagements font l'objet de provisions au passif du bilan. La méthode de calcul retenue est la méthode 1 conforme aux dispositions de l'ancienne recommandation CNC n° 2003-R.01.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **RESEAU ACTION CLIMAT FRANCE** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences		190		190
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	44 556	7 767	2 077	50 247
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 875	4 000		11 875
TOTAL	52 432	11 957	2 077	62 312

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D						
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles			28 176	11 031	3 974	35 233
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			28 176	11 031	3 974	35 233

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	11 875		11 875	
Clients douteux				
Autres créances clients	29 449	29 449		
Personnel et comptes rattachés	683	683		
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers	1 650 531	1 650 531		
Groupes et associés	5 245	5 245		
Débiteurs divers	2 072	2 072		
Charges constatées d'avance	31 166	31 166		
TOTAL	1 731 021	1 719 146	11 875	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	31 166	
TOTAL	31 166	

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	403 764	38 326			442 091
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	38 326		11 137	38 326	11 137
TOTAL	442 090	38 326	11 137	38 326	453 228
Autres					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL					
TOTAL GÉNÉRAL	442 090	38 326	11 137	38 326	453 228

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non-utilisées	À la clôture de l'exercice
Provisions pour risques	68 922	4 453			73 375
Provisions pour charges					
TOTAL	68 922	4 453			73 375

La provision est relative aux engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés.

Le montant provisionné dans les comptes de l'association au titre des engagements pour l'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 73 375 €.

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur:

- le salaire avec une augmentation de 3% constant
- les droits accumulés en fin de carrière : méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- la quotité de droits cumulés en fin de carrière basée sur la convention collective
- le départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- l'âge de départ à la retraite : 67 ans
- le taux de rotation du personnel : 4% constant

Le taux est calculé selon le rapport nombre de sorties démission CDI / Effectif moyen et ce sur les 10 dernières années.

- le taux d'actualisation retenu : 3,96%
- le taux moyen des charges sociales : 45%

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	98 740	98 740		
Personnel et comptes rattachés	60 440	60 440		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	107 998	107 998		
Impôts sur les bénéfiques	81	81		
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	12 611	12 611		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	140	140		
Autres dettes	26 986	26 986		
Produits constatés d'avance	1 632 322	1 632 322		
TOTAL	1 939 317	1 939 317		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance	-1 632 322	
TOTAL	-1 632 322	

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	23 892	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	54 593	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	29 106	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	16 597	
TOTAL	124 188	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	16 449	
TOTAL	16 449	

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	10 824	
Afférents aux services autres	4 800	
TOTAL	15 624	

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en travail sont valorisées aux tarifs du personnel de remplacement selon la convention collective. Les contributions valorisées au 31/12/2025 sont évaluées à 40 798 euros.

Mise à disposition gratuite des biens

Le montant de la valorisation du prêt de salles et mise à disposition d'hébergement au titre de l'année 2025 s'élève à 8 145 €.

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	
Employés, techniciens, agents de maîtrise	2
Cadres et ingénieurs	22
TOTAL	24